

Alcool et enfants

Par Soso62

Bonjour, mon copain a rendu ses enfants en étant alcoolisé et depuis la mère des enfants ne veulent plus qu'il les voit. Depuis il a arrêté l'alcool et veut revoir ses enfants. Il peut faire quoi merci a tous pour votre aide

Par yapasdequoi

Bonjour,
Y a-t-il un jugement qui définit la résidence des enfants et les droits et devoirs de leurs parents ?
Sinon le père peut saisir le JAF pour demander un DVH. Mais vu l'antécédent alcoolique, il devra présenter au juge un certificat médical pour prouver son abstinence.

Par Bazille

Bonjour, c est quand même un fait gravissime, il a mis en danger la vie de ses enfants.
La mère a t elle porté plainte , le JAF a t il été consulté. Peut être programmer des visites en présence d un tiers.
C est facile de dire qu il a arrêté l alcool, encore faut il que ce soit confirmé par un docteur , sur la durée, c est t il fait soigné, a t il fait une cure de désintoxication?
Beaucoup dise ,s être arrêté mais ça remonte juste a leur dernier verre!!!!
On comprend la mère, car il y a beaucoup de récidive.